

---

## Documents sauvegardés

Vendredi 8 mars 2024 à 12 h 09

1 document

---

# Sommaire

## Documents sauvegardés • 1 document

AFP - Journal Internet AFP (français)	7 mars 2024 <b>Financement libyen: de nouvelles constitutions de parties civiles exaspèrent la défense de Sarkozy</b> ... civiles jeudi lors d'une audience préparatoire au procès de l'affaire des soupçons de <b>financement libyen</b> de la campagne de Nicolas Sarkozy, provoquant l'ire de l'avocat de l'ex ...	<b>3</b>
--	---	----------

## Documents sauvegardés



© 2024 AFP - Journal Internet AFP. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

**Publi-C** Certificat émis le 8 mars 2024 à Bibliothèque-Nationale-de-France à des fins de visualisation personnelle et temporaire.  
news-20240307-ZK-doc-34kw8rt

## Nom de la source

AFP - Journal Internet AFP (français)

## Type de source

Presse • Fils de presse

## Périodicité

En continu

## Couverture géographique

Internationale

## Provenance

France

Jeudi 7 mars 2024

AFP - Journal Internet AFP (français) • 461 mots

## Financement libyen: de nouvelles constitutions de parties civiles exaspèrent la défense de Sarkozy

Paris (AFP) - Deux proches de victimes de l'attentat du DC-10 d'UTA de 1989 se sont constituées parties civiles jeudi lors d'une audience préparatoire au procès de l'affaire des soupçons de **financement libyen** de la campagne de Nicolas Sarkozy, provoquant l'ire de l'avocat de l'ex-chef de l'Etat.

Le procès est prévu du 6 janvier au 10 avril 2025. Nicolas Sarkozy, qui sera jugé aux côtés de douze autres personnes dont les trois anciens ministres Claude Guéant, Brice Hortefeux et Éric Woerth, est soupçonné avec son entourage d'avoir noué un pacte de corruption avec le régime du dictateur **libyen** Mouammar Kadhafi pour financer sa campagne présidentielle victorieuse de 2007, ce qu'il nie en bloc.

Aucun des prévenus n'est présent dans la salle du tribunal correctionnel de Paris ce jeudi, où l'audience est consacrée à l'organisation du procès à venir.

Le président note deux nouvelles constitutions de parties civiles. Sur son banc, Thierry Herzog, l'un des avocats de Nicolas Sarkozy, fulmine.

Elles concernent la fille d'une hôtesse de

l'air et la soeur d'un passager victimes de l'attentat au-dessus du désert du Ténéré (Niger) contre l'avion DC-10 d'UTA, qui avait fait 170 morts dont 54 Français en 1989. La Libye avait accepté en 2004 d'indemniser les familles des victimes pour cette attaque, commanditée par le régime Kadhafi.

Dans un courrier au tribunal détaillant ces constitutions de parties civiles que l'AFP a pu consulter, leurs avocats Mes Laure Heinich et Vincent Ollivier expliquent que ces proches de victimes avaient été "profondément heurtées" par l'accueil en grande pompe en France du "dictateur responsable de la mort" de leurs mère et frère, après l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007. Une visite très controversée, lors de laquelle Kadhafi avait planté sa tente dans le jardin de sa résidence officielle.

"Il apparait, à l'issue de l'instruction" que cette "entreprise de réhabilitation" aurait été "la contrepartie du **financement** de la campagne électorale" de Nicolas Sarkozy, déclarent dans un communiqué de presse Mes Heinich et Ollivier, estimant que leurs clientes peuvent dès lors solliciter réparation du préjudice subi.

"Est-ce qu'elles ont été (déjà) indem-



Le dictateur **libyen** Mouammar Kadhafi reçu à l'Élysée par Nicolas Sarkozy le 10 décembre 2007

. ERIC FEFERBERG

nisées" en 2004, demande sèchement à l'audience Me Herzog. "On en parlera au procès", répondent les avocats de parties civiles.

"Je veux savoir maintenant. Ici, c'est pas +on voit de la lumière, on rentre+", poursuit l'avocat de l'ex-président, furieux.

S'ensuit un échange tendu - "je ne comprends pas votre agressivité" dit Me Heinich à Me Herzog, qui s'insurge encore de cette constitution de partie civile selon lui sans lien avec le dossier.

### Illustration(s) :



## Documents sauvegardés

Le dictateur **libyen** Mouammar Kadhafi  
et Nicolas Sarkozy lors d'un sommet du  
G8 à L'Aquila en Italie le 10 juillet 2009  
. *TOSHIFUMI KITAMURA*